Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

ANX498 · ANNEXES DÉDIÉES

Le pardon dans la communauté chrétienne : correction fraternelle, responsabilité et restauration

La parabole du serviteur impitoyable appartient à un ensemble d'enseignements de Jésus consacrés aux relations entre ses disciples. Dans Matthieu 18, Jésus aborde successivement l'humilité,...

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	PUBLIÉE
23 min	17	7	25/11/2026

MISE À JOUR
25/11/2026

SOURCE
https://schilo.org/anx498-le-pardon-dans-la-communaute-chretienne-correction-fraternelle-responsabilite-et-restauration/
EXPORTÉE LE
25/11/2026
DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

1. Introduction 2
2. L'humilité comme fondement des relations fraternelles 3
3. La protection des plus petits 3
4. La brebis égarée et la recherche de la restauration 4
5. La première étape de la correction fraternelle 4
6. L'intervention de témoins 5
7. Le recours à la communauté 5
8. Le refus persistant d'écouter 6
9. L'autorité communautaire et ses limites 6
10. La question de Pierre après la correction fraternelle 7
11. Le pardon ne supprime pas la discipline 7
12. La restauration dans Galates 6.1-2 8
13. Le pardon et la restauration dans 2 Corinthiens 2.5-11 8
14. Les limites de la tolérance communautaire 9
15. La protection des victimes dans la communauté 9
16. La repentance et les fruits du changement 10
17. La responsabilité des dirigeants chrétiens 11
18. Le pardon comme témoignage communautaire 11
19. Tableau de synthèse : les étapes de la restauration fraternelle 12
20. Conclusion de l'annexe 12
Lexique 13

1. Introduction

La parabole du serviteur impitoyable appartient à un ensemble d'enseignements de Jésus consacrés aux relations entre ses disciples. Dans Matthieu 18, Jésus aborde successivement l'humilité, la protection des plus petits, la recherche de celui qui s'égare, la correction fraternelle et le pardon.

Cette progression montre que le pardon ne doit pas être considéré comme une exigence isolée. Il s'inscrit dans une conception plus large de la vie communautaire, fondée sur la responsabilité, la vérité et la miséricorde.

La communauté chrétienne est appelée à accueillir les personnes qui se repentent, à rechercher la restauration des relations et à ne pas tolérer l'injustice sous prétexte de pardon.

Cette annexe examine comment les enseignements de Matthieu 18 peuvent être appliqués à la vie de l'Église, en distinguant les prescriptions explicites de Jésus des applications pratiques qui peuvent en être déduites.

2. L'humilité comme fondement des relations fraternelles

Matthieu 18 commence par une question des disciples concernant la grandeur dans le royaume des cieux.

Jésus appelle un enfant et le place au milieu d'eux.

Il explique que l'entrée dans le royaume suppose une conversion et une attitude d'humilité.

En Matthieu 18.4, il déclare que celui qui s'humilie comme cet enfant est le plus grand dans le royaume des cieux.

Cet enseignement établit un principe fondamental.

La vie communautaire ne doit pas être dominée par la recherche de supériorité.

L'humilité permet de reconnaître sa propre dépendance envers Dieu.

Elle prépare également à considérer autrui avec compassion.

Dans la parabole du serviteur impitoyable, le premier serviteur agit précisément à l'opposé de cette disposition.

Il oublie sa propre situation de dépendance et traite son compagnon avec brutalité.

L'humilité constitue donc un arrière-plan important de l'enseignement sur le pardon.

3. La protection des plus petits

En Matthieu 18.5-10, Jésus insiste sur la responsabilité envers les petits qui croient en lui.

Il avertit sévèrement ceux qui deviennent une occasion de chute pour eux.

Cette exhortation montre que la communauté chrétienne doit prendre au sérieux les conséquences des comportements humains.

La protection des personnes vulnérables ne constitue pas une question secondaire.

Elle appartient à l'enseignement même de Jésus.

Cette observation possède une importance particulière lorsqu'on aborde le pardon.

Il serait incorrect d'utiliser Matthieu 18.21-35 pour demander à une personne vulnérable de supporter indéfiniment un comportement destructeur.

Le même chapitre qui exige le pardon contient également de sévères avertissements contre ceux qui font tomber les plus petits.

Les deux enseignements doivent être respectés.

La miséricorde ne peut servir à justifier l'exploitation ou la violence.

4. La brebis égarée et la recherche de la restauration

En Matthieu 18.12-14, Jésus présente l'image d'un homme possédant cent brebis.

Lorsqu'une brebis s'égare, il part à sa recherche.

La joie provoquée par son retour illustre la volonté du Père céleste qu'aucun de ces petits ne périsse.

Cette parabole précède immédiatement l'enseignement sur la correction fraternelle.

La succession est significative.

La démarche envers celui qui s'égare ne doit pas être dominée par le désir de l'exclure.

Elle vise d'abord à le retrouver.

Cette orientation éclaire Matthieu 18.15, où Jésus déclare que celui qui parvient à être écouté par son frère l'a gagné.

Le but premier de la correction est donc la restauration.

Cependant, la recherche de la personne égarée ne signifie pas que son comportement doit être considéré comme acceptable.

La restauration suppose précisément que l'égarement soit reconnu.

5. La première étape de la correction fraternelle

En Matthieu 18.15, Jésus demande à celui qui constate une faute commise par son frère d'aller lui parler personnellement.

La démarche initiale se déroule entre les personnes concernées.

Elle vise à faire reconnaître la faute et à restaurer la relation.

Le texte ne présente pas cette rencontre comme une occasion d'humilier publiquement l'offenseur.

Il privilégie d'abord une démarche directe.

Cette instruction peut contribuer à éviter la propagation inutile des conflits.

Cependant, elle ne doit pas être appliquée mécaniquement à toutes les situations.

Dans les cas de violence, de menace ou d'abus, une confrontation privée peut exposer la victime à un danger supplémentaire.

Le passage ne doit donc pas être utilisé pour interdire le recours à une aide extérieure ou aux autorités compétentes.

L'objectif de Jésus demeure la recherche de la vérité et de la restauration, non l'exposition des personnes à de nouvelles violences.

6. L'intervention de témoins

En Matthieu 18.16, Jésus prévoit une seconde étape lorsque le frère refuse d'écouter.

Une ou deux autres personnes peuvent alors être associées à la démarche.

Jésus reprend ici le principe de l'établissement d'une affaire sur la déposition de deux ou trois témoins, connu notamment en Deutéronome 19.15.

Cette disposition vise à éviter qu'une accusation repose uniquement sur une affirmation impossible à examiner.

Elle introduit une dimension de vérification et de responsabilité.

Cependant, le texte ne précise pas que les personnes associées à la démarche doivent nécessairement avoir assisté à la faute initiale.

Elles peuvent contribuer à établir les faits et à constater les échanges.

Il convient donc de ne pas imposer une interprétation unique à toutes les situations.

L'essentiel est que la correction fraternelle ne repose pas sur l'arbitraire.

Elle doit rechercher la vérité avec sérieux.

7. Le recours à la communauté

En Matthieu 18.17, Jésus prévoit une troisième étape.

Lorsque le frère refuse d'écouter les personnes intervenues, l'affaire peut être portée devant l'Église.

Le terme grec *ekklēsia* (ἐκκλησία) désigne une assemblée ou une communauté.

Dans ce passage, il concerne la communauté des disciples.

Cette étape souligne que certaines fautes possèdent une dimension communautaire.

Le refus persistant de reconnaître une faute peut nécessiter une intervention dépassant les seules personnes directement concernées.

Cependant, Jésus ne fournit pas ici un règlement administratif détaillé applicable sans discernement à toutes les Églises.

Il établit une progression destinée à rechercher la restauration tout en prenant au sérieux le refus d'écouter.

L'intervention communautaire doit donc demeurer orientée vers la vérité et la responsabilité.

8. Le refus persistant d'écouter

Matthieu 18.17 envisage le cas d'une personne qui refuse successivement d'écouter son frère, les témoins et l'Église.

Jésus demande alors de la considérer comme un païen et un publicain.

Cette déclaration exprime une rupture dans la reconnaissance de la communion fraternelle.

Cependant, elle ne doit pas être transformée en autorisation de mépriser ou de maltraiter la personne concernée.

Dans les Évangiles, Jésus manifeste lui-même de la compassion envers les publicains et les pécheurs.

Il les appelle à la repentance.

La discipline communautaire ne doit donc pas devenir une forme de vengeance.

Elle reconnaît la gravité d'un refus persistant de correction.

Son objectif demeure compatible avec le désir de voir la personne revenir à une conduite juste.

9. L'autorité communautaire et ses limites

En Matthieu 18.18-20, Jésus évoque l'autorité exercée dans le cadre de la communauté et la présence divine parmi ceux qui se réunissent en son nom.

Ces paroles suivent directement l'enseignement sur la correction fraternelle.

Elles soulignent le sérieux des décisions prises dans la communauté des disciples.

Cependant, elles ne doivent pas être interprétées comme une garantie automatique que toute décision humaine serait conforme à la volonté de Dieu.

Les responsables chrétiens demeurent soumis aux enseignements de Jésus.

Ils doivent agir dans la vérité, la justice et l'humilité.

Une décision communautaire ne devient pas juste simplement parce qu'elle est présentée comme religieuse.

L'autorité confiée à l'Église implique une responsabilité devant Dieu.

Elle ne constitue pas un pouvoir arbitraire sur les consciences.

10. La question de Pierre après la correction fraternelle

En Matthieu 18.21, Pierre demande combien de fois il doit pardonner à son frère.

Cette question suit immédiatement l'enseignement sur la correction et l'autorité communautaire.

La succession révèle une difficulté importante.

Lorsqu'une faute a été reconnue et traitée, faut-il continuer à pardonner si elle se répète ?

Pierre propose une limite de sept fois.

Jésus refuse de limiter le pardon à un tel décompte.

La parabole du serviteur impitoyable explique ensuite cette exigence.

Le disciple qui a reçu la miséricorde divine ne doit pas adopter une attitude impitoyable envers son frère.

Ainsi, Matthieu 18 associe deux responsabilités complémentaires.

La communauté doit prendre les fautes au sérieux.

Elle doit également demeurer disposée à pardonner.

La correction et la miséricorde ne sont pas contradictoires.

11. Le pardon ne supprime pas la discipline

Une difficulté fréquente consiste à considérer que le pardon devrait entraîner l'abandon immédiat de toute mesure disciplinaire.

Cependant, Matthieu 18 ne présente pas les choses de cette manière.

Jésus enseigne la correction fraternelle avant de développer l'exigence du pardon.

Les deux enseignements appartiennent au même discours.

Le pardon concerne la disposition envers celui qui a commis une faute.

La discipline concerne la responsabilité de traiter un comportement qui menace la vérité ou la vie communautaire.

Une personne peut être pardonnée tout en demeurant soumise à certaines conséquences de ses actes.

Cette distinction est particulièrement importante lorsque la faute a provoqué des dommages graves.

Le pardon ne rend pas automatiquement une personne apte à retrouver une fonction de responsabilité.

La confiance et la capacité à exercer une charge doivent être examinées séparément.

12. La restauration dans Galates 6.1-2

Paul développe un enseignement complémentaire en Galates 6.1-2.

Il demande aux croyants spirituels de redresser avec douceur celui qui a été surpris en quelque faute.

Il les exhorte également à veiller sur eux-mêmes et à porter les fardeaux les uns des autres.

Cette instruction associe plusieurs exigences.

La faute doit être reconnue.

La restauration doit être recherchée.

La douceur doit caractériser l'intervention.

Enfin, celui qui corrige doit demeurer conscient de sa propre vulnérabilité.

Cette dernière précision rejoint l'enseignement de Matthieu 18.

Le premier serviteur oublie sa propre dépendance envers la miséricorde.

Il traite son compagnon comme s'il n'avait lui-même jamais eu besoin de compassion.

Paul rappelle au contraire que la correction fraternelle doit être exercée avec humilité.

13. Le pardon et la restauration dans 2 Corinthiens 2.5-11

En 2 Corinthiens 2.5-11, Paul évoque une personne ayant provoqué de la tristesse au sein de la communauté.

Il indique que la sanction infligée par la majorité est suffisante.

Il exhorte ensuite les croyants à pardonner, à consoler et à confirmer leur amour envers cette personne.

Le passage montre qu'une mesure disciplinaire peut avoir une durée limitée.

Lorsque son objectif a été atteint, le maintien d'une sévérité excessive peut devenir destructeur.

Paul craint que la personne concernée soit accablée par une tristesse trop grande.

Il appelle donc à une restauration empreinte de compassion.

Il convient toutefois de ne pas identifier avec certitude cette personne à celle mentionnée en 1 Corinthiens 5.

Le texte ne fournit pas tous les éléments nécessaires pour établir cette identification.

L'enseignement demeure néanmoins clair.

La discipline chrétienne ne doit pas devenir une condamnation permanente lorsqu'une restauration appropriée est possible.

14. Les limites de la tolérance communautaire

Le Nouveau Testament ne présente pas la miséricorde comme une obligation de tolérer indéfiniment tous les comportements.

En 1 Corinthiens 5, Paul demande à la communauté de traiter une situation grave d'immoralité.

Il reproche aux croyants leur absence de réaction.

Cette intervention montre que certaines conduites exigent une réponse communautaire sérieuse.

Cependant, ce passage possède son contexte propre.

Il ne doit pas être utilisé pour justifier des sanctions arbitraires ou disproportionnées.

L'exercice de la discipline doit demeurer soumis à la vérité, à la justice et à l'enseignement apostolique.

La miséricorde ne consiste pas à déclarer acceptable ce que l'Écriture condamne.

Inversement, la discipline ne doit pas servir de prétexte à la cruauté.

La communauté chrétienne doit éviter ces deux excès.

15. La protection des victimes dans la communauté

La protection des personnes ayant subi une offense grave constitue une responsabilité essentielle.

La parabole du serviteur impitoyable ne doit pas être utilisée pour imposer à une victime une réconciliation immédiate.

Une personne ayant subi des violences peut avoir besoin d'une protection durable.

Elle peut également devoir signaler les faits aux autorités compétentes.

Ces démarches ne constituent pas en elles-mêmes une vengeance personnelle.

La communauté chrétienne doit distinguer le pardon spirituel des obligations de protection et de justice.

Elle ne peut exiger le silence d'une victime pour préserver sa réputation.

Elle ne peut pas non plus considérer qu'une simple demande de pardon suffit à supprimer les risques liés à un comportement dangereux.

La compassion doit s'exercer envers toutes les personnes concernées, avec une attention particulière à celles qui sont vulnérables.

Cette exigence s'accorde avec les avertissements de Jésus concernant les petits qui croient en lui.

16. La repentance et les fruits du changement

La restauration d'une personne ayant commis une faute grave suppose une attention particulière à la réalité de sa repentance.

En Luc 3.8, Jean-Baptiste demande des fruits dignes de la repentance.

Cette exhortation souligne que le changement intérieur doit se manifester dans la conduite.

Une déclaration de regret ne suffit pas toujours à établir qu'un comportement a réellement changé.

La repentance peut nécessiter la reconnaissance des faits, la cessation de la faute et des démarches de réparation.

Ces éléments ne constituent pas un paiement permettant d'acheter le pardon divin.

Ils représentent des manifestations possibles d'un changement authentique.

Dans la vie communautaire, ils peuvent également contribuer à déterminer si une restauration relationnelle ou une reprise de responsabilité est appropriée.

La miséricorde doit donc être accompagnée de discernement.

17. La responsabilité des dirigeants chrétiens

Les responsables de l'Église possèdent une responsabilité particulière dans l'application des enseignements sur la correction et le pardon.

En 1 Pierre 5.2-3, les anciens sont exhortés à prendre soin du troupeau de Dieu sans dominer sur ceux qui leur sont confiés.

Ils doivent être des modèles.

Cette instruction exclut une conception autoritaire de la discipline.

Les responsables ne doivent pas utiliser le pardon pour imposer leur volonté ou protéger des comportements injustes.

Ils doivent rechercher la vérité et agir avec impartialité.

Ils doivent également reconnaître les limites de leur compétence.

Certaines situations nécessitent l'intervention de professionnels ou des autorités publiques.

La responsabilité spirituelle ne remplace pas les obligations légales ni les mesures nécessaires à la sécurité des personnes.

18. Le pardon comme témoignage communautaire

En Jean 13.34-35, Jésus donne à ses disciples un commandement nouveau : s'aimer les uns les autres comme il les a aimés.

Il précise que cet amour permettra de reconnaître ses disciples.

Le pardon constitue l'une des expressions de cet amour.

Une communauté dans laquelle les offenses sont systématiquement transformées en conflits durables contredit cet enseignement.

Cependant, une communauté qui dissimule les fautes graves sous prétexte de préserver une apparence d'unité ne manifeste pas davantage l'amour véritable.

Le témoignage chrétien exige une cohérence entre la vérité et la compassion.

La capacité de reconnaître les fautes, de rechercher leur réparation et d'accorder un pardon sincère constitue un élément important de cette cohérence.

L'unité chrétienne ne repose pas sur le silence imposé.

Elle doit être recherchée dans la fidélité à l'enseignement de Jésus.

19. Tableau de synthèse : les étapes de la restauration fraternelle

DIMENSION	RÉFÉRENCE BIBLIQUE	OBJECTIF PRINCIPAL
Humilité	Matthieu 18.1-4	Renoncer à la supériorité personnelle
Protection des plus petits	Matthieu 18.5-10	Prévenir les comportements destructeurs
Recherche de l'égaré	Matthieu 18.12-14	Favoriser le retour de celui qui s'éloigne
Correction personnelle	Matthieu 18.15	Faire reconnaître la faute
Intervention de témoins	Matthieu 18.16	Établir les faits avec sérieux
Intervention communautaire	Matthieu 18.17	Traiter un refus persistant d'écouter
Pardon répété	Matthieu 18.21-22	Refuser de comptabiliser les offenses
Miséricorde sincère	Matthieu 18.23-35	Pardonner de tout son cœur
Restauration avec douceur	Galates 6.1-2	Redresser sans mépris
Consolation après la discipline	2 Corinthiens 2.5-11	Éviter une sévérité excessive

Ce tableau met en évidence la complémentarité des différents enseignements.

Il ne constitue pas une procédure obligatoire applicable sans adaptation à toutes les situations.

20. Conclusion de l'annexe

L'ensemble de Matthieu 18 montre que le pardon chrétien appartient à une conception exigeante de la vie communautaire.

Jésus appelle ses disciples à l'humilité, à la protection des plus vulnérables, à la recherche de ceux qui s'égarent et à la correction fraternelle.

Il enseigne ensuite que le pardon ne doit pas être limité par un calcul des offenses.

La parabole du serviteur impitoyable constitue l'aboutissement de cette progression.

Elle rappelle que la miséricorde reçue de Dieu doit transformer les relations humaines.

Cependant, le pardon ne supprime ni la responsabilité de celui qui a commis une faute ni la nécessité de protéger les personnes exposées à l'injustice.

La communauté chrétienne doit donc rechercher une restauration fondée sur la vérité, la repentance et la compassion.

Une communauté fidèle à l'enseignement de Jésus ne choisit pas entre la justice et la miséricorde. Elle reconnaît les fautes, protège les personnes vulnérables, recherche la repentance et pratique un pardon sincère, sans transformer la grâce en impunité ni la discipline en vengeance.

LEXIQUE

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

Le résumé de la parabole de Matthieu 18.23-35 — Matthieu 18.23-35 raconte la parabole du serviteur impitoyable, une histoire puissante sur le pardon. Le Messie Jésus compare le royaume des cieux à un roi qui décide de régler les comptes avec ses serviteurs.
INF126 · https://schilo.org/inf126-le-resume-de-la-parabole-de-matthieu-18-23-35/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	ANX497 - Le pardon de tout cœur : signification, exigences et limites bibliques https://schilo.org/anx497-le-pardon-de-tout-coeur-signification-exigences-et-limites-bibliques/
ÉTUDE SUIVANTE	ANX499 - Le pardon et la réparation du préjudice : l'exemple de Zachée et les prescriptions de la Loi https://schilo.org/anx499-le-pardon-et-la-reparation-du-prejudice-lexemple-de-zachee-et-les-prescriptions-de-la-loi/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/anx498-le-pardon-dans-la-communaute-chretienne-correction-fraternelle-responsabilite-et-restauration/, exportée le 25/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.